



N° 212

L'Actu

CAHAGNAISE

Lettre d'information municipale

Février / Mars 2022

SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Les actus municipales
- Les infos municipales
- Le mot des Assos

HORAIRES

Lundi : 9h – 12h
Mardi : 9h – 12h
16h – 19h
Jeudi : 9h – 12h
Vendredi : 9h – 12h

CONTACTS

Téléphone : 02.31.77.58.46
Email : mairie@cahagnes.fr
Facebook : Mairie de Cahagnes
Site internet : www.cahagnes.fr

NUMÉROS D'urgences

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
Urgences médicales : 15
SOS violences conjugales : 39.19
Infos COVID : 116.117

Le Mot du Maire

Chères Cahagnaises, chers Cahagnais,

Le mois de février a été marqué par le déclenchement du conflit en Ukraine qui rappelle des heures sombres de notre histoire. L'élan de solidarité qui a suivi est à l'image de la générosité dont nous savons faire preuve et nos pensées vont aux familles touchées par ce drame.

Ces tristes événements ne peuvent nous éloigner de nos obligations récurrentes et cette période est aussi l'heure de l'élaboration du budget 2022 de la commune, après celui du CCAS et de l'assainissement qui ont déjà été votés. Comme chaque année, les projets ne manquent pas mais la question de leur financement oblige à prioriser ceux-ci et à établir une programmation pluri-annuelle.

L'année 2022 sera celle de la poursuite de travaux de rénovation énergétique dans l'école maternelle et de l'étude pour l'aménagement des axes Nord et Sud de la RD54. Nous n'oublions pas l'aménagement de la vallée de Craham ni les investissements nécessaires à l'entretien courant des bâtiments communaux.

Diverses manifestations vont nous permettre de nous retrouver enfin, de poursuivre nos actions de solidarité et de contribuer à la mise en valeur de notre modeste territoire détaillées dans les infos :

- La Rochambelle,
- Le repas des séniors.

De plus, dans le cadre des festivités culturelles de cet été, nous aurons besoin de bénévoles pour aider au montage et démontage du matériel nécessaire à l'accueil de la manifestation "Festival les Pieds dans les Etoiles", le 1er week-end de juillet. Cet événement de Pré-Bocage Intercom, délocalisé sur notre territoire, est une belle opportunité pour notre commune. Toutes les bonnes volontés sont donc les bienvenues pour cette édition et peuvent s'inscrire dès à présent en mairie.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un printemps de paix et de renouveau.

Guillaume DUJARDIN

Vos référents communaux :

Voirie : Guillaume DUJARDIN Tél : 06.81.64.06.23
Eau : Jean Marie MAHIEU.....Tél : 06.29.70.82.46
Électricité : Nicolas LEFRANC.....Tél : 06.71.77.74.79
Logements communaux : Pascale GASNIER – MENANTEAU... Tél : 06.08.07.39.70

LES PRÉSENTS À LA RÉUNION DE CONSEIL DU 01/02/2022

L'an deux mil vingt-deux, le premier février, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Edeline, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Guillaume DUJARDIN, Maire.

Étaient présents : M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Georges LÉVÊQUE, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, Mme Emmanuelle BEIGNON, M. Frédéric THOMASSE, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Karine FRANÇOIS, Mme Catherine MOUTEL, M. Antoine HAY, M. Sébastien KOSLOFF, conseillers.

Étaient absents et représentés : Mme Sandra LEMARCHAND a donné pouvoir à Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, Mme Céline MATHELIER a donné pouvoir à M. Frédéric THOMASSE, M. Jean Marie MAHIEU a donné pouvoir à M. Sébastien KOSLOFF.

Était absent et excusé : M. Nicolas LEFRANC.

Secrétaires de séance : Mmes Pascale GASNIER-MENANTEAU et Karine FRANÇOIS.

LES PRÉSENTS À LA RÉUNION DE CCAS DU 21/02/2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt et un février, à vingt heures, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni à CAHAGNES, à la salle Edeline sise 5 rue Alexis de Tocqueville, sous la présidence de Monsieur Guillaume DUJARDIN, Président.

Étaient présents : M. Guillaume DUJARDIN, Président ; Mme Sandra LEMARCHAND, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, Mme Emmanuelle BEIGNON, Mme Karine FRANÇOIS, M. Georges LÉVÊQUE, membres élus,

Mme Odile SCHELLES, Mme Isabelle CLOSMENIL, M. Jean-Claude DUHAMEL, Mme Alexandra LECLER, Mme Valérie PANIER, membres nommés.

Secrétaire de séance : Mme Sandra LEMARCHAND.

LES PRÉSENTS À LA RÉUNION DE CONSEIL DU 22/03/2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-deux mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Guillaume DUJARDIN, Maire.

Étaient présents : M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, M. Nicolas LEFRANC, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Georges LÉVÊQUE, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, Mme Emmanuelle BEIGNON, Mme Céline MATHELIER, Mme Karine FRANÇOIS, Mme Catherine MOUTEL, M. Jean Marie MAHIEU, M. Antoine HAY, conseillers.

Était absent excusé : M. Frédéric THOMASSE.

Étaient absents et représentés : M. Mickaël HAUSSIN a donné pouvoir à Mme Sandra LEMARCHAND, M. Sébastien KOSLOFF a donné pouvoir à M. Jean Marie MAHIEU.

Secrétaires de séance : Mmes Sandra LEMARCHAND et Pascale GASNIER-MENANTEAU.

Budget

Approbation du compte de gestion 2021, du compte administratif et vote du budget primitif 2022, adoptés à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Fonctionnement Dépenses	Fonctionnement Recettes
4 153,25 €	5 125,89 €

BUDGET PRIMITIF 2022

Fonctionnement Dépenses	Fonctionnement Recettes
5 765 €	5 765 €

Rouleaux d'herbe

Le CCAS va renouveler la vente de rouleaux d'herbe sur la parcelle ZI 17 au même tarif qu'en 2021, soit 30 € l'unité au profit du CCAS.

Un appel d'offre est donc lancé, les candidats sont amenés à se manifester au secrétariat de mairie jusqu'au 15 mai 2022.

Repas des seniors

Le traditionnel repas n'ayant pu avoir lieu en mars compte tenu des restrictions sanitaires, il a été décidé de l'organiser le 09 octobre prochain (sous réserve du contexte sanitaire). Les conditions d'âge ont été modifiées. En effet, lors de la distribution des colis de Noël, certains seniors ont suggéré de reculer le critère d'âge pris en compte. Ainsi, l'âge des bénéficiaires est porté à 67 ans au lieu de 65 précédemment. Les conjoints ne remplissant pas les conditions d'âge pourront y participer en réglant leur repas au moment de la réservation.

ADMR

Local

Mme Annette DUJARDIN, Présidente de l'ADMR a informé Monsieur le Maire que l'association locale « la Pierre Dialan » mutualise avec les Monts d'Aunay à partir du 01/04/2022 et deviendra « Entre monts et collines ».

L'ADMR a émis le souhait de conserver un local sur Cahagnes (37 bénéficiaires dans la commune) mais le local actuel est trop cher. (Le loyer annuel 2021 était de 2936,19€ pour un local de 12m² + cuisine).

Le conseil a décidé d'établir une nouvelle convention pour 100 € / mois (pour le stockage et l'utilisation du bureau une matinée par semaine).

A compter du 01/04/2022, les coordonnées de l'ADMR sont les suivantes :

ADMR ENTRE MONTS ET COLLINES Tél : 02.31.77.65.00

Mairie d'Aunay sur Odon (3^{ème} étage) 14260 LES MONTS D'AUNAY

Ouverture du lundi au vendredi de 9h - 12h puis 14h - 16h.

Le bureau de Cahagnes reste ouvert le mardi matin de 8h30-12h30. (Pour le moment le numéro 02.31.97.10.69 reste valide).

ÉLECTIONS 2022

Élections Présidentielles et législatives

ATTENTION : les élections présidentielles des 10 et 24 avril et les élections législatives des 12 et 19 juin se tiendront **exceptionnellement cette année à la salle Edeline**.



Les bureaux de vote pour les élections présidentielles seront ouverts de 8h00 à 19h00 et les permanences seront assurées par :

Dimanche 10 avril matin	Dimanche 10 avril après-midi	Dimanche 24 avril matin	Dimanche 24 avril après-midi
Guillaume DUJARDIN	Sandra LEMARCHAND	Guillaume DUJARDIN	Sandra LEMARCHAND
Nicolas LEFRANC	Philippe LEMARDELÉ	Nicolas LEFRANC	Pascale GASNIER MENANTEAU
Pascale GASNIER MENANTEAU	Emmanuelle BEIGNON	Pascale GASNIER MENANTEAU	Philippe LEMARDELÉ
Georges LÉVÊQUE	Frédéric THOMASSE	Céline MATHELIER	Antoine HAY
Karine FRANÇOIS	Antoine HAY		

ASSAINISSEMENT

Budget

Approbation du compte de gestion 2021, du compte administratif et vote du budget primitif 2022, adoptés à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Fonctionnement Dépenses	Fonctionnement Recettes	Investissement Dépenses	Investissement Recettes
30 916,35 €	41 961,94 €	33 726,58 €	32 271,22 €

BUDGET PRIMITIF 2022

Fonctionnement Dépenses	Fonctionnement Recettes	Investissement Dépenses	Investissement Recettes
114 349,38 €	114 349,38 €	98 426,71 €	98 426,71 €

GROUPE SCOLAIRE

Inscriptions à l'école : Petite section et CP pour la rentrée de septembre 2022

Pour les enfants nés en 2019, les nouveaux arrivants sur le secteur et les enfants entrant en CP à la rentrée, l'inscription se fait en 2 étapes :

1) INSCRIPTION à la mairie à partir du 19/04/2022, muni :
du livret de famille, d'un justificatif de domicile récent, d'une dérogation si nécessaire, du certificat de radiation (si inscription dans une autre école l'an dernier).

2) ADMISSION à l'école maternelle de Cahagnes : téléphoner à la directrice pour prendre rendez-vous une fois que vous avez l'attestation d'inscription de la mairie.

Pour information, il n'y aura pas de Toute Petite Section (enfant né en 2020) cette année.

Vous pouvez télécharger tous les documents à compléter sur le site www.cahagnes.fr puis « Vie pratique » puis « Jeunesse ».

Travaux école maternelle

Dans la continuité de la rénovation des écoles, il a été décidé d'effectuer des travaux (plomberie, isolation, menuiserie, peinture, électricité) dans le couloir et les sanitaires de l'école maternelle pour un coût de 70 620,95 €. Une demande de subvention sera déposée à hauteur de 40 %. Ces travaux devraient être réalisés pendant les prochaines vacances d'été.

Restauration scolaire

Les tarifs de la cantine n'ont pas évolué depuis 2011 contrairement aux coûts des prestataires. Il a donc été décidé d'augmenter le prix des repas à la rentrée prochaine, soit 3,80 € pour un enfant et 5,80 € pour un adulte.

ENTRETIEN DES EXTERIEURS (SAISON 2022)

L'entreprise SARL ETA COUTURE (Tracy Bocage) a été retenue pour la prestation fauchage et débroussaillage des voies communales au tarif de 7 620 € et de la station d'épuration pour un coût d'intervention de 60 € de l'heure.

Le conseil décide de renouveler la convention avec la BACER d'un montant de 14 796,14 €, concernant l'entretien à l'eau chaude de la voirie communale du bourg et du cimetière ainsi que 4 chemins communaux.

CIMETIÈRE

La commune a fait l'acquisition de deux columbariums. Le coût d'une case (pouvant contenir jusqu'à 4 urnes) sera identique aux cavurnes, à savoir : 900 € pour 30 ans et 1 000 € pour 50 ans.



Les Infos
MUNICIPALES

DÉMARCHE CITOYENNE

Recensement de 16 ans

QUI : Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser (y compris si un Service National Universel a été effectué avant cet âge). Son recensement citoyen fait, il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription à tout examen avant 18 ans, le code...). Le recensement est obligatoire et permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC : Journée Défense et Citoyenneté, sauf si SNU fait).

QUAND : Vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16^e anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit.

COMMENT : L'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.

OÙ : Vous devez aller à la mairie de votre domicile avec les documents suivants :

Carte nationale d'identité ou passeport valide + Livret de famille + Justificatif de domicile

FERMETURE AGENCE POSTALE INTERCOMMUNALE

L'agence postale de Cahagnes sera fermée :

- du vendredi 15 avril au mercredi 20 avril inclus,
- le vendredi 27 et samedi 28 mai.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La commémoration du 8 mai sera organisée par le conseil municipal en présence des anciens combattants. Une gerbe sera déposée au monument aux morts à l'issue de la messe qui se tiendra à 10h30 à Cahagnes.

BOURSE VACANCES COLLEGIENS



Le dispositif « bourse vacances collégiens » du Département du Calvados consiste en une aide au départ en centre de loisirs, mini-camps, colonies, stages sportifs, musicaux et séjours à l'étranger des jeunes calvadosiens âgés de 11 à 15 ans (le dispositif s'adresse également aux jeunes de 10 et 16 ans qui peuvent justifier d'une scolarisation au collège). Cette aide est attribuée aux familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à **700 euros**.

Trois montants de Bourses Vacances Collégiens sont proposés selon la nature des séjours effectués par les adolescents pendant les mois de juillet et août :

- Séjour sans hébergement : 50 euros
- Séjour avec hébergement : 100 euros
- Séjour linguistique/thématique à l'étranger : 150 euros.

Le montant du séjour ne peut être inférieur au montant de la bourse demandée. Une seule bourse est attribuée par enfant et par an.

Les demandes pourront être effectuées **dès le 1er avril prochain et jusqu'au 30 juin** via le guichet de téléservices sur <https://portail.teleservices.calvados.fr>

ROCHAMBELLE



Nous proposons aux Cahagnaises désireuses de participer à l'édition de la Rochambelle 2022, le samedi 4 juin prochain à Caen, pour 5 kms de course ou de marche au profit de la lutte contre le cancer, de venir rejoindre l'équipe de la commune. (Inscription avant le 20 avril à la mairie, coût : 16 € dont 7 € sont reversés au profit de la lutte contre les cancers féminins).

PRÉ-BOCAGE INTERCOM : ENQUÊTE



en partenariat avec



COMMENT PARTICIPER ?

- Rendez-vous sur le site : prebocageintercom.fr
- Ou scannez le QR Code



ENQUÊTE SUR VOTRE LOGEMENT CONFIÉE AU CDHAT

Du 23 mars au 22 avril 2022



ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

ADAPTATION À LA PERTE D'AUTONOMIE

LOGEMENTS VACANTS



VOS PROJETS NOUS INTÉRESSENT
POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER

PRÉ-BOCAGE INTERCOM : INFO

PLANTATION DE HAIES BOCAGÈRES

vous voulez contribuer à la préservation
des paysages du bocage normand ?

Contactez nous !

Marion Gallet

06.22.00.73.07

bocage@pbi14.fr



Pré-Bocage Intercom lance un programme 2022 de plantation de haies bocagères sur son territoire, sur des parcelles non constructibles, **financées à 100% par la collectivité avec l'aide du Département.**

N'hésitez pas à contacter le service dédié aux coordonnées ci-contre.

DATES À RETENIR

Le 12 avril : vote du budget

Le 17 avril : chasse aux Œufs à côté de la salle polyvalente (de 10h à 12h)

Le 03 mai : prochain conseil municipal

Le 08 mai : cérémonie en mémoire de la victoire 1945

Du 26 mai au 29 mai : Fête de l'ascension

Le 04 juin : la Rochambelle

Les 02 et 03 juillet : festival « les Pieds dans les Etoiles »

Le mot des assos

L.A.C.

N'hésitez pas à vous joindre au groupe de marcheurs pour des randonnées dans la bonne humeur.

Rendez-vous tous les jeudis à 14h00 devant la mairie de Cahagnes.



ASSOCIATION CULTURE ET HISTOIRE DE CAHAGNES

Notre association a le plaisir de vous informer de la création de son site Internet, que nous vous invitons à consulter : www.cahagneshistoireasso.fr

Afin d'alimenter notre galerie de photos et constituer l'archivage de tout ce qui fait la « petite histoire » de Cahagnes d'hier à aujourd'hui, nous faisons appel aux habitants qui pourraient nous prêter ou donner tout document ou photographie ayant un intérêt culturel ou historique pour notre commune.

Vous pouvez nous contacter au 07.50.99.19.18 ou assoculturehistoirecahagnes@gmail.com

Georges LEVEQUE

Président



CHASSE AUX ŒUFS À CAHAGNES

**Dimanche 17 avril
De 10 h à 12h**

À côté de la salle des fêtes

Ouverte à tous les enfants jusqu'en CM2

Réservation jusqu'au 7 avril

Auprès de Noémie

07 50 37 60 58

Ne pas jeter sur la voie publique

**Prévoir panier et
bottes ou vieilles
chaussures**

2€ par enfant

Organisée par l'APE de Cahagnes, chasse sous la responsabilité des parents

COMITÉ DES FÊTES

Programme de la Fête de l'ascension 2022

Jeudi 26 mai

07h00 : Tirs au canon. Rdv à la mairie pour le départ de la « Navette Cahagnaise ».

08h00 : Matinée Tripes, 9 euros la part avec vin et fromage compris.
Vide grenier gratuit toute la journée sur la fête, réservation possible au
06 58 66 82 87 auprès de Mme Karine François. Payant au-delà de 5 m.

10h30 : Messe en musique avec la fanfare d'Aunay sur Odon et distribution du pain béni.

11h30 : Vin d'honneur offert par la municipalité à la salle polyvalente.

Baptême de l'air en hélicoptère,

Inscriptions obligatoires auprès de Sébastien Kosloff au 06.62.54.02.25.

50 euros pour les adultes.

40 euros pour les moins de 12 ans.



Restauration et buvette sur la fête

A partir de 14h :

- Début des baptêmes d'hélicoptère
- Ouverture de la fête foraine
- Maquillage pour les enfants, balade à poney, sculpture de ballons seront aussi de la partie.
- Organisation d'une tombola

19 h00 : Concert du groupe **HADAGIO (by Live Deluxe)**

22h30 : Retraite aux flambeaux avec la fanfare d'Aunay sur Odon

Rendez-vous sur le stade pour notre traditionnel FEU D'ARTIFICE

Samedi 28 mai

13h30 : Concours de pétanque, participation de 8 euros par doublette

Dimanche 29 mai

18h00 : Apéritif offert par le comité des fêtes de Cahagnes à tous les habitants pour clôturer la fête.

On compte sur vous !!!

L'équipe du Comité des fêtes de Cahagnes.

